# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

**PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA**

**وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري**

**MINISTRY OF AGRICULTURE, RURAL DEVELOPMENT AND FISHERIES**

**CABINET**
**Communication and Media Cell**

**الـديـوان**
**خلية الاتصال والإعلام**

## ملخص الصحافة

## Press Summary



# النشـــــاط البرلماني
# *Parliamentary activities*

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie
Page: 04

LOI DE FINANCES 2027 ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

# L'Algérie choisit une économie productive, sociale et souveraine

L'Assemblée populaire nationale a franchi, ce lundi, une étape majeure dans la vie économique et institutionnelle du pays. Les députés ont entamé, puis achevé, le vote du projet de loi de finances (PLF) 2027, lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'Assemblée, Mme Khalida Boufedeche, en présence du ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, et de membres du gouvernement. Après la présentation par le rapporteur de la commission des finances et du budget du rapport complémentaire sur le projet de loi, qui comporte plusieurs amendements proposés par les députés dans le cadre de son enrichissement, ces amendements ont été soumis au vote, article par article. Un vote qui s'est conclu par l'adoption du texte à la majorité des députés.
Ce n'est pas un vote ordinaire. C'est l'acte par lequel le Parlement donne au gouvernement les moyens de sa politique pour l'année 2027, mais aussi l'expression d'un choix de société. C'est ce qu'a tenu à souligner la présidente de l'APN dans son allocution prononcée juste après l'adoption.



### UNE LOI QUI N'EST PAS SEULEMENT DES CHIFFRES

« Le projet de loi de finances n'est pas seulement des chiffres qui fixent les recettes et les dépenses, ni de simples mesures techniques pour gérer le budget. C'est l'expression des choix de l'État, la traduction de ses priorités et un outil pour orienter les ressources du pays vers ce qui sert le développement national et protège les intérêts des citoyens», a déclaré Mme Boufedeche. La formule résume toute la philosophie de la loi de finances 2027. Derrière les tableaux, les lignes budgétaires, les taux et les exonérations, il y a une vision : celle d'une Algérie qui ne veut plus vivre au rythme du prix du baril de pétrole, mais qui veut construire, avec ses propres moyens, une économie diversifiée, productive et compétitive. La présidente de l'Assemblée a insisté sur le contexte particulier dans lequel intervient cette adoption. « L'adoption du projet de loi revêt une importance particulière au regard du contexte international dans lequel elle intervient. Nous sommes face à un monde où les transformations géopolitiques et économiques s'accélèrent, où la concurrence s'intensifie sur les ressources, les marchés et les sources de puissance, et où les défis s'accentuent, imposant aux États de disposer d'une économie forte, d'institutions capables de répondre, et d'une décision nationale indépendante », a-t-elle expliqué. Guerre en Europe, tensions au Moyen-Orient, rivalité entre grandes puissances, flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, dérèglement climatique, guerre commerciale : le monde de 2027 n'est pas le monde calme et prévisible des années 2000. Dans ce monde incertain, un pays qui n'a pas d'économie forte, qui dépend des autres pour sa nourriture, ses médicaments, ses technologies, est un pays vulnérable. L'Algérie l'a compris. Et la loi de finances 2027 est sa réponse.
« Face à ces transformations, l'Algérie avance dans la construction de son économie avec une volonté nationale indépendante. Des choix qui partent de ses intérêts supérieurs, qui s'appuient sur ses potentialités propres, et qui placent les aspirations de son peuple au premier rang des priorités », a ajouté Mme Boufedeche.

### LE PARI : AU-DELÀ DES INDICATEURS, UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Le pari de l'Algérie aujourd'hui, a souligné la présidente de l'APN, «dépasse l'amélioration des indicateurs financiers pour construire une économie diversifiée, productive et compétitive, qui libère l'initiative, stimule l'investissement, valorise les richesses nationales et renforce les capacités de l'Algérie en matière de production, de fabrication et d'exportation, et qui donne aux compétences algériennes la place qu'elles méritent». C'est là le cœur du projet de loi. Le texte comporte des mesures visant à encourager l'investissement productif et à soutenir les secteurs hors hydrocarbures, notamment les start-up, de manière à élargir l'assiette économique et fiscale sans augmenter les taux d'imposition.
Autrement dit : ne plus taxer davantage ceux qui paient déjà, mais faire en sorte que plus de monde produise, plus de monde investisse, plus de monde crée de la richesse, et donc, que la base fiscale s'élargisse naturellement. C'est une rupture avec l'ancienne logique, qui consistait à augmenter les impôts quand les recettes du pétrole baissaient. Aujourd'hui, la logique est inverse : baisser les obstacles, encourager l'investissement, et les recettes suivront.
Les secteurs stratégiques sont clairement identifiés. Mme Boufedeche a déclaré : « Nous accordons une grande importance aux mesures contenues dans le projet de loi de finances pour accompagner l'investissement productif, améliorer le climat des affaires, soutenir les entreprises, et renforcer les secteurs stratégiques, au premier rang desquels l'industrie, l'agriculture, les mines et l'énergie, aux côtés du développement des infrastructures, de la modernisation de l'administration, de l'élargissement de l'utilisation de la numérisation, et du développement de l'économie numérique ».
Industrie, agriculture, mines, énergie : ce sont les quatre piliers de la nouvelle économie algérienne. L'industrie, pour ne plus importer ce que l'on peut fabriquer. L'agriculture, pour assurer la sécurité alimentaire. Les mines, avec le gisement de fer de Gara Djebilet, le phosphate, le zinc, pour transformer la richesse du sous-sol en richesse industrielle. L'énergie, avec le solaire, l'hydrogène vert, pour préparer l'après-pétrole.
À cela s'ajoutent les infrastructures, la modernisation de l'administration, la numérisation. Car un investisseur ne viendra pas si, pour créer son entreprise, il doit attendre des mois, courir après dix signatures, et payer en liquide. La numérisation, ce n'est pas un gadget. C'est un outil de lutte contre la bureaucratie, contre la corruption, contre les lenteurs.

### FISCALITÉ : LUTTER CONTRE LA FRAUDE, SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

Le projet de loi prévoit également l'amélioration du recouvrement fiscal, le renforcement du rendement de l'administration fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que le renforcement du contrôle et de la conformité fiscale. Mme Boufedeche a considéré que l'encadrement du commerce électronique, le développement du système fiscal et l'amélioration de la collecte des ressources publiques sont des étapes nécessaires pour moderniser les outils de gestion et accompagner les transformations économiques. Elle a souligné en même temps la nécessité de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, d'élargir l'assiette fiscale et de consacrer la justice et la conformité fiscale, pour protéger l'économie et garantir l'égalité des chances et consacrer le principe de la contribution équitable au financement du développement et des priorités nationales.
Le message est clair : en Algérie, tout le monde doit payer sa juste part. Celui qui vend en ligne, qui fait du commerce informel, qui dissimule ses revenus, ne doit plus échapper à l'impôt pendant que le salarié, le petit commerçant, le fonctionnaire, paient pour tout le monde. La justice fiscale, c'est aussi une justice sociale. C'est la condition pour que l'État puisse financer les écoles, les hôpitaux, les routes, sans s'endetter et sans augmenter les impôts des honnêtes gens.
De son côté, le ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, a affirmé, en répondant aux préoccupations et aux questions des députés lors des débats, que le projet de loi reflétait le caractère social de l'État et son engagement à protéger le pouvoir d'achat des catégories à faible revenu, tout en rationalisant les dépenses publiques, en diversifiant les recettes, en améliorant le recouvrement fiscal et en soutenant la transition vers une économie productive.
Rationaliser les dépenses publiques, cela ne veut pas dire couper dans les dépenses sociales. Cela veut dire dépenser mieux : arrêter les gaspillages, les projets qui ne servent à rien, les subventions qui profitent aux riches et aux spéculateurs, et concentrer l'argent public sur ce qui compte vraiment : la santé, l'éducation, le logement, l'eau, l'emploi.

### LE SUCCÈS NE SE MESURE PAS AUX CHIFFRES, MAIS À LA VIE DU CITOYEN

C'est sans doute la phrase la plus importante du discours de la présidente de l'APN : le succès des politiques économiques « ne se mesure pas aux chiffres seuls », mais à l'étendue de leur reflet sur la vie du citoyen.
Mme Boufedeche a, à partir de là, renouvelé « notre attachement au modèle social de l'État algérien », saluant « les orientations et les décisions présidentielles visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen ».
La loi de finances 2027 s'inscrit donc dans la continuité de la politique sociale du président Abdelmadjid Tebboune : augmentation des salaires, revalorisation des pensions de retraite, soutien aux catégories vulnérables, maintien des subventions sur les produits de base, accès gratuit à la santé et à l'éducation.
L'Algérie veut une économie de marché, ouverte, compétitive, mais pas une économie qui abandonne les faibles. C'est ce que le Président appelle « l'économie libre avec le caractère social de l'État ».

### LES ÉLECTIONS LOCALES : UN APPEL À LA PARTICIPATION

Profitant de cette tribune, Mme Boufedeche est revenue sur les élections locales prochaines. Elle a appelé les électeurs à « une participation consciente et large » à ce scrutin, à exercer leur droit électoral avec toute responsabilité, et à choisir les compétences capables de servir leurs régions et de répondre aux préoccupations de leurs habitants.
Les élections locales, ce n'est pas une formalité. C'est là que se décide la vie quotidienne : l'eau dans le robinet, la route devant la maison, l'école du quartier, la collecte des déchets, l'éclairage public. Une commune bien gérée, c'est une vie meilleure. Une commune mal gérée, c'est le citoyen qui paie. D'où l'importance de choisir non pas sur la base de la tribu, du clan ou de l'argent, mais sur la base de la compétence.
La présidente de l'APN a également salué les efforts de l'Armée nationale populaire dans « la défense de la patrie et la lutte contre les différentes menaces, sous la conduite du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale », ainsi que les efforts des « différents corps et services de sécurité dans la protection des citoyens et des biens, la lutte contre le crime organisé et la contrebande, et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays ».

### LA SÉCURITÉ HYDRIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, PARTIE DE LA SOUVERAINETÉ

Mme Boufedeche a considéré que la souveraineté nationale est indivisible, et que la sécurité hydrique et environnementale est devenue une partie intégrante du système de sécurité nationale et de souveraineté. Elle a relevé « avec satisfaction » les efforts de l'État, sous la conduite du président de la République, pour sécuriser les ressources en eau et diversifier leurs sources, renforcer les capacités de stockage, de dessalement et de traitement, protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie.
Elle a dénoncé avec force ce à quoi sont exposés les cours d'eau dans les zones frontalières en matière de pollution et de pratiques irresponsables transfrontalières, déclarant : « Ces pratiques constituent une menace directe pour la santé de nos citoyens, une atteinte flagrante à nos ressources naturelles, et un préjudice à nos équilibres environnementaux ».
Un avertissement clair, à l'heure où l'Algérie accuse certains pays voisins de polluer les oueds qui traversent la frontière, notamment par des rejets industriels et miniers. L'eau, en Algérie, n'est pas seulement une question d'agriculture. C'est une question de souveraineté, de santé publique, de survie.
Mme Boufedeche a affirmé que l'Algérie poursuit sa marche de construction et de développement avec « une volonté ferme et une vision claire », soulignant que « le Conseil accompagne les choix stratégiques de l'État visant à renforcer l'économie nationale, à améliorer les conditions de vie des citoyens, à consolider la force de nos institutions, à préserver notre souveraineté nationale, à renforcer la place de l'Algérie et à défendre ses positions et ses intérêts dans les forums régionaux et internationaux ».

***Hamza B.***

# الإسهامات
# Contributions

Le Soir D'ALGERIE
Quotidien indépendant
Page:06

FEUILLES D'AUTOMNE

# SÉCHERESSE : LE RETOUR ?

**Il est encore trop tôt pour décréter qu'une nouvelle sécheresse s'installe en Algérie. Mais les premiers signes ne sont guère rassurants. À la mi-novembre, les pluies se font toujours attendre et, sur les Hauts-Plateaux, les terres n'ont pas encore retrouvé leur manteau vert. Les semis de céréales, qui accompagnent traditionnellement les premières précipitations automnales, risquent ainsi de prendre du retard.**

Par Mâamar Farah

Il serait prématuré de tirer des conclusions définitives à partir de quelques semaines de déficit pluviométrique. Mais si les pluies continuent à se faire rares jusqu'à la mi-décembre, nous pourrons légitimement commencer à parler d'une nouvelle séquence de sécheresse. Le calendrier agricole, lui, n'attend pas les confirmations des météorologues. Et cette situation mérite d'autant plus d'attention que l'Algérie appartient à une région particulièrement vulnérable aux dérèglements du climat. Le bassin méditerranéen et l'Afrique du Nord figurent parmi les espaces où la hausse des températures, l'évaporation accrue et l'irrégularité des précipitations accentuent la pression sur les ressources hydriques. Ici, une saison des pluies déficitaire peut rapidement devenir une mauvaise campagne agricole.

Les explications météorologiques avancées ces derniers jours invitent également à la prudence. Dans une analyse publiée le 15 novembre, le centre spécialisé ArabiaWeather évoque les conséquences possibles d'une perturbation du vortex polaire. Ce phénomène, qui participe à l'organisation des masses d'air froid autour du pôle Nord, connaît des modifications susceptibles de bouleverser la circulation atmosphérique dans l'hémisphère Nord. Selon cette analyse, de grandes quantités d'air polaire très froid se concentrent actuellement sur l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale, favorisant les perturbations et les tempêtes hivernales. À l'inverse, des anticyclones d'altitude renforcent leur influence sur une partie du monde arabe, notamment la Méditerranée orientale et le Levant. Ces hautes pressions peuvent bloquer ou dévier les perturbations pluvieuses et maintenir un temps stable. Il faut toutefois éviter de transposer mécaniquement cette situation à l'ensemble de l'Afrique du Nord. Le Maghreb possède ses propres mécanismes météorologiques, liés notamment à la circulation atlantique, aux dépressions méditerranéennes et aux échanges entre les masses d'air tropicales et polaires. La position des anticyclones et des couloirs dépressionnaires est déterminante pour l'arrivée des pluies sur l'Algérie.

Les perspectives saisonnières publiées par l'Organisation météorologique mondiale le 15 octobre apportent d'ailleurs un élément préoccupant : pour novembre et décembre, des précipitations inférieures aux normales sont envisagées dans le nord de l'Algérie et en Tunisie. Le bulletin de suivi agricole Global Crop Monitor va dans le même sens pour la période novembre 2026-janvier 2027, en signalant un risque de déficit pluviométrique sur ces territoires. Ce sont des tendances probabilistes, non des certitudes. Mais elles justifient une vigilance particulière.

L'inquiétude concerne au premier chef les céréaliers. En Algérie, une grande partie de la production de blé et d'orge dépend encore des précipitations. Les régions des Hauts-Plateaux, notamment celles de Sétif, Bordj-Bou-Arréridj, Tiaret, Tissemsilt, Médéa et Oum-el-Bouaghi, sont particulièrement sensibles aux aléas pluviométriques. Le manque de pluie au début de la campagne compromet la préparation des sols, retarde les semis et perturbe la germination. Lorsque les graines sont mises en terre dans un sol insuffisamment humide, la levée peut être irrégulière. Et si les pluies arrivent tardivement, le cycle végétatif se trouve raccourci, avec des conséquences possibles sur le tallage, la formation des épis et, finalement, les rendements.

Le problème ne se limite pas à la récolte de l'année. Une succession de campagnes déficitaires fragilise les exploitations, réduit les revenus des agriculteurs et accroît la dépendance du pays aux importations de céréales. Dans un contexte international où les marchés agricoles restent exposés aux tensions géopolitiques et climatiques, cette dépendance constitue une vulnérabilité supplémentaire.

La sécheresse n'est pas une fatalité, mais sa prévention exige une politique agricole et hydraulique pensée sur le long terme. Il ne suffit plus d'attendre les pluies et de constater, au printemps, les dégâts causés par leur absence. Plusieurs pistes méritent d'être développées. La première consiste à généraliser progressivement les techniques de conservation des eaux et des sols. Le labour conventionnel intensif favorise parfois l'évaporation et la dégradation des terres. L'agriculture de conservation, avec réduction du travail du sol, couverture végétale et rotations culturales, permet de mieux préserver l'humidité et la fertilité.

La deuxième priorité est le développement de l'irrigation d'appoint. Il ne s'agit pas d'irriguer systématiquement les céréales, mais de leur apporter des quantités limitées d'eau aux moments les plus critiques de leur développement. La collecte des eaux pluviales, leur stockage dans des retenues collinaires et la réutilisation des eaux épurées peuvent contribuer à cette stratégie. La FAO et le Centre international de recherche agricole dans les zones arides (Icarda) recommandent précisément ces méthodes pour les régions arides et semi-arides.

Il faut également accélérer la recherche et la diffusion de variétés de blé et d'orge mieux adaptées au manque d'eau, aux fortes températures et aux conditions particulières de nos sols. Le choix des semences et l'adaptation des calendriers de semis aux conditions climatiques locales sont essentiels.

Enfin, la mobilisation des ressources hydriques ne doit pas se limiter aux grands barrages. Les petites retenues, les aménagements de captage des eaux de ruissellement, la recharge des nappes et la modernisation des réseaux d'irrigation constituent autant de solutions complémentaires. L'initiative lancée en mai 2026 par la FAO et ses partenaires en Algérie, consacrée notamment à la résilience face à la sécheresse et à l'agriculture biosaline, montre que ces préoccupations commencent à être prises en charge dans un cadre institutionnel.

L'Algérie a déjà payé un lourd tribut aux sécheresses successives. Les conséquences ne se mesurent pas seulement en quintaux de céréales perdus, mais aussi en revenus agricoles, en ressources hydriques épuisées et en dépendance alimentaire accrue. Il serait donc dangereux de considérer l'absence actuelle de pluies comme un simple caprice météorologique. Les prévisions ne sont pas des verdicts, et un retournement de situation reste possible. Mais les indicateurs disponibles commandent de ne pas baisser la garde.

Si les pluies reviennent en force dans les prochaines semaines, nous aurons échappé à une nouvelle mauvaise campagne. Dans le cas contraire, il faudra agir vite. Car, face au changement climatique, la véritable question n'est plus seulement de savoir quand il va pleuvoir. C'est de savoir si nous sommes suffisamment préparés à vivre avec des pluies de plus en plus irrégulières.

M. F.

*Sources météorologiques et agricoles : [Organisation météorologique mondiale – perspectives climatiques ; [Global Crop Monitor – novembre 2026] ; [FAO – programme de résilience hydrique en Algérie(onal-stakeholders-around-drought-resilience-and-biosaline-agriculture/en?utm_source=chatgpt.com).*

# الأسواق و الاقتصاد الفلاحـي
# *Markets and Agricultural Economy*

LE JEUNE INDEPENDANT
Page 05:

SALON INTERNATIONAL DES MACHINES AGRICOLES DE BOLOGNE

# Des opérateurs algériens en mission de prospection

*C'est en Italie à l'occasion du Salon international des machines agricoles de Bologne (EIMA International) que des opérateurs algériens prospectent les bonnes affaires dans une démarche de modernisation et de mécanisation du secteur agricole.*



A la recherche de bonnes affaires.

Une délégation algérienne a pris part au Salon international des machines agricoles qui s'est tenue du 10 au 14 novembre au parc des expositions Bologna-Fiere, à Bologne, considéré comme un des Salons les plus importants et prestigieux du monde dans le domaine de la mécanique agricole. L'objectif étant de repérer les équipements adaptés pour les exploitations algériennes, sachant que l'Algérie accorde une grande importance à ce segment sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lequel avait décidé en janvier dernier la création de coopératives spécialisées dans la location de matériel agricole, tous types confondus, au profit des agriculteurs, dans le but d'étendre les surfaces cultivées et d'accroître le rendement de la production agricole nationale.

Présent à cette manifestation qui a accueilli près de 1 800 exposants provenant de 50 pays, le Secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, Abdelatif Delmi, a souligné l'importance de cet évènement, mais surtout la participation algérienne.

«C'est la première fois que les agriculteurs algériens participent à ce Salon de Bologne. Aujourd'hui notre agriculture a évolué et nous nous sommes engagés dans l'élargissement des superficies agricoles, cela nécessite des équipements de grandes capacités, de forte puissance adaptées aux conditions de travail dans le Sud, les Hauts-Plateaux et les régions steppiques, afin de nous permettre de développer nos activités et d'accroître notre production», a-t-il indiqué dans sa déclaration à la télévision nationale.

La consule générale d'Algérie à Milan, Meriem Djender, qui a souligné l'excellence des relations bilatérales, a, de son côté, affirmé que la présence d'une délégation algérienne à ce Salon constitue une occasion pour les opérateurs d'entrer en contact direct avec les industriels italiens, un pays connu pour son industrie moderne et développé dans le secteur agricole, notamment machines agricoles. L'Italie se présente comme un éventuel partenaire de l'Algérie dans la mécanisation agricole. La question a été au centre d'un Forum algéro-italien tenu en septembre dernier à Alger. Les opportunités de coopération dans le domaine ont été à l'ordre du jour de cette mission italienne, laquelle avait réuni des entreprises activant dans les machines agricoles, la numérisation, l'irrigation intelligente, les pépinières de fruits et légumes et le stockage.

Le directeur de l'investissement agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Zahreddine Salhi, avait alors indiqué que l'Algérie misait sur l'accélération de la mécanisation agricole pour optimiser les opérations de récolte et réduire les pertes post-récolte, notamment à travers l'introduction de nouvelles technologies et le développement de l'agriculture de précision, relevant les possibilités de coopération avec les partenaires étrangers, notamment italiens, dans le domaine de la mécanisation et de la modernisation des exploitations agricoles.

L'ambassadrice d'Italie en Algérie, Alessandra Schiavo, avait pour sa part signalé la transformation du secteur agricole algérien, marqué par une augmentation de la production et l'extension des surfaces cultivées dans le sud du pays, soulignant que «l'expérience et les technologies italiennes peuvent apporter une contribution concrète dans ce domaine «.

**Lilia Aït Akli**

# الأخبـــــــار الجهويـــــــة
# *Regional news*

وكالة الأنباء الجزائرية
ALGÉRIE PRESSE SERVICE

lundi 16 novembre 2026 19:07

# Lancement de la 4e édition du Salon international de l'agriculture




MOSTAGANEM - La quatrième édition du Salon international de l'agriculture "Mosta-Expo" a été inaugurée, lundi dans la wilaya de Mostaganem, avec la participation d'une centaine d'exposants venus d'Algérie et de cinq pays étrangers.

Organisée pendant quatre jours au niveau du parc de loisirs et d'attractions "Mostaland", cette manifestation économique est placée sous le slogan "Pour une agriculture moderne et forte". Elle est initiée par la Chambre d'agriculture et les services agricoles de la wilaya de Mostaganem.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya, Rachid Bennacer, a indiqué que cette manifestation réunit, cette année, des opérateurs économiques algériens et ceux de cinq pays, à savoir la Turquie, l'Egypte, la Tunisie, la Jordanie et la Pologne, opérant dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des activités en lien avec le secteur.

L'objectif de cette rencontre est de favoriser les échanges d'expériences, d'explorer les opportunités de coopération et de nouer des partenariats professionnels et commerciaux, notamment dans les domaines de l'agriculture intelligente, des nouvelles technologies, de l'innovation et des applications de l'intelligence artificielle.

Le même responsable a ajouté que les effets des changements climatiques sur le secteur agricole, les stratégies de sécurité alimentaire et de réalisation de l'autosuffisance, l'ouverture scientifique et académique, ainsi que les innovations récentes constituent les principaux axes des débats.

Ces rencontres réunissent des agriculteurs, des éleveurs, des investisseurs, des fournisseurs d'intrants agricoles et de machines agricoles, ainsi que des innovateurs dans le domaine des technologies intelligentes, indique-t-on.

Outre l'exposition, qui constitue un espace dédié à la présentation des dernières innovations et technologies agricoles, à l'établissement de nouveaux partenariats entre les différents acteurs et opérateurs économiques et à l'exploration des opportunités d'investissement dans ce secteur prometteur, cette manifestation prévoit un riche programme scientifique et technique.

Ce programme comprend plusieurs communications portant notamment sur les cultures stratégiques, l'agriculture intelligente intégrée, la mécanisation agricole intelligente et la mécanisation de la filière pomme de terre.

Il aborde également le rôle de la numérisation dans le développement agricole, ainsi que l'importance des instituts et des laboratoires dans le diagnostic des maladies végétales, la protection des cultures et la contribution à la réalisation de la souveraineté alimentaire.

Ces communications seront animées par des experts et des enseignants universitaires, a-t-on précisé.

Horizons
QUOTIDIEN NATIONAL
Page:12

BEJAÏA

# Interdiction du débroussaillage par le feu

L'oléiculture est la filière agricole la plus importante dans la wilaya de Bejaïa. Le coup d'envoi de la campagne de récolte a été donné début novembre et si les services agricoles ne tablent pas sur une saison exceptionnelle, il est tout de même attendu que la production d'huile d'olive atteigne quelque 16 millions de litres en dépit des dégâts que les incendies de l'été dernier ont occasionné à la filière. Ce niveau de production est porté, il faut le souligner, par un patrimoine oléicole qui s'étend sur 57.000 ha, soit 12% du verger oléicole national, et près de 45% de la surface agricole utile de la wilaya.

La saison estivale, au demeurant, ne semble point vouloir s'estomper. Le beau temps et les températures presque estivales ont ainsi prolongé la période des départs de feux, jusqu'à la fin novembre, estime-t-on, et c'est cette situation qui a amené la Direction des services agricoles à lancer un rappel aux agriculteurs pour éviter le débroussaillage par le feu, qui fait courir le risque de provoquer des incendies aux conséquences graves sur les personnes et les biens. Le brûlage est strictement interdit à l'intérieur et à moins d'un kilomètre du domaine forestier national, notamment durant la période à haut risque d'incendie (généralement du 1er mai au 31 octobre), et tout départ de feu involontaire ou brûlage non autorisé à proximité des zones boisées expose son auteur à de lourdes sanctions.

La filière oléicole à Bejaïa en est encore à panser les graves dégâts infligés par le feu aux vergers et à l'agriculture en général, alors qu'un programme de plantation de 100.000 oliviers sur une superficie de 230 ha a été réalisé durant la saison 2025-2026, pour un montant de 470 millions de DA pour effacer les pertes infligées les années précédentes, amorcer le plan d'intensification de la filière et améliorer les techniques pour stabiliser et développer la production face aux aléas climatiques, notamment le manque de précipitations. Les superficies oléicoles touchées par les derniers incendies feront l'objet de programme de plantation et de réhabilitation dans le cadre des mesures d'indemnisation. L'ambition des acteurs de la filière dans la wilaya de Bejaïa est d'atteindre un standard de qualité à même d'ouvrir les marchés internationaux à l'huile d'olive locale. Cet effort touche également l'ouverture d'huileries modernes à travers des crédits bancaires. Le secteur compte 393 huileries, dont 133 semi-automatiques, 100 à chaîne continue et 160 huileries traditionnelles, pour une capacité globale de trituration estimée à 2.260 q d'olive par heure.

BORDJ BOU ARRÉRIDJ

# La campagne des labours-semailles au ralenti



La campagne des labours-semailles, qui a débuté il y a un mois dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, peine à prendre son rythme de croisière. A cet effet, le manque de pluie a perturbé une opération qui doit permettre de préparer la saison agricole, notamment pour ce qui est des céréales. «Il faut noter que des quantités importantes de pluie sont tombées au mois d'octobre. Mais cela reste insuffisant pour satisfaire tous les besoins», selon les agriculteurs. Or, «les paysans attendent que les pluies tombent pour commencer les semences», s'accordent à dire les acteurs du secteur à Bordj Bou Arréridj. S'agissant du financement, «il est prêt», selon des responsables locaux. Le guichet unique qui permet d'accueillir les professionnels du secteur et faciliter les procédures d'obtention des crédits et des différentes aides est opérationnel depuis le mois d'août. Les services concernés ont pris leurs dispositions pour accompagner les paysans dans les délais. Et si la pluviosité n'a pas été au rendez-vous, les spécialistes estiment qu'il n'est pas trop tard. Ils rappellent que la saison passée, qui a été qualifiée de bonne année agricole, a été marquée par un retard similaire. A propos de ce produit, les services de la CCLS annoncent que celui-ci est disponible en des quantités suffisantes. Même le matériel qu'il faut est en quantité suffisante, précise la même source. Une opération de recensement des équipements à mobiliser, comme les tracteurs et les équipements des labours, a été effectuée avant le lancement de la campagne. Notons que la wilaya de Bordj Bou Arréridj dépend en grande partie des pluies pour irriguer sa surface agricole et plus particulièrement celle qui est destinée aux céréales. Ce qui a poussé les services de la wilaya, en coordination avec le ministère des Ressources en eau, à lancer plusieurs actions pour augmenter les périmètres irrigués et même à exploiter les stations d'épuration pour orienter les eaux vers le secteur agricole.

■ Fouad Daoud

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Page : 09

**TÉBESSA.** PESTE DES PETITS RUMINANTS

# Vaccination de plus de 612 000 ovins et caprins

Un total de 612.214 têtes ovines et caprines a été vacciné contre la peste des petits ruminants dans la wilaya de Tébessa au titre de la campagne de vaccination de la saison 2025-2026, a-t-on appris dimanche auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Dans une déclaration à l'APS, l'inspecteur vétérinaire de cette direction, Badreddine Amoura a précisé que ces bêtes ont été examinées et vaccinées à travers les différentes zones pastorales de la wilaya afin de protéger le bétail local contre d'éventuelle contamination, rappelant l'importance de la vaccination périodique des animaux pour renforcer l'immunité collective.

Le responsable a également indiqué que les services vétérinaires ont mobilisé par étapes les quantités suffisantes de vaccin ainsi que plus de 80 médecins vétérinaires des deux secteurs public et privé, affirmant que l'opération a suscité la satisfaction et un large engouement des éleveurs. Il a fait, par ailleurs, état de la vaccination de 10.582 vaches contre la fièvre aphteuse, près de 480.000 ovins contre la variole ainsi que 4.990 vaches et 1.450 chiens contre la rage. L'inspection vétérinaire de la direction locale des Services agricoles poursuit ses efforts pour atteindre toutes les localités et vacciner le plus grand nombre possible d'animaux, a assuré la même source.

# الغابـــــات والتنمية الريفيـــــــة

# *Forestry and rural development*

Le Courrier d'Algérie
L'INFORMATION AU QUOTIDIEN
Page : 08

KHENCHELA. CONSERVATION DES FORÊTS

# Lancement prochain du reboisement de 750 hectares

Le reboisement d'une superficie de 750 hectares en différentes essences forestières sera " prochainement " lancé dans la wilaya de Khenchela, a-t-on appris dimanche auprès du conservateur local des forêts. Dans une déclaration à l'APS, M. Mohamed Skendraoui a précisé qu'une opération de reboisement en diverses espèces d'arbres d'une aire forestière de 750 hectares répartis sur sept sites dans quatre communes de la wilaya sera lancée au terme des procédures administratives et légales liées à l'appel d'offre de cette opération. Les communes concernées par cette opération de reboisement et de régénération forestière qui devra démarrer au cours du dernier trimestre de l'année en cours et du début 2027 sont Khenchela, Chelia, Kaïs et Yabous, a indiqué le même responsable. Les espèces à planter lors de cette opération sont le pin d'Alep, le pistachier de l'Atlas, le caroubier, le cyprès, le chêne vert, le frêne et l'oléastre, selon la même source qui a relevé que le choix de ces essences a tenu compte des spécificités du climat et du sol des communes concernées. Le conservateur des forêts a affirmé que l'objectif de ce programme de plantation sur 750 hectares de quatre communes est de " régénérer la forêt, lutter contre la désertification, renforcer la capacité de production végétale et générer des emplois au profit des habitants des localités ciblées ".

# الفلاحـــــة و الإقتصاد في العالم

# Agriculture and economics in the world

agence ecofin

16 novembre 2026 11:27

# Grippe aviaire aux Pays-Bas : quels marchés africains dépendent le plus de la volaille néerlandaise

**(Agence Ecofin) - En Afrique, de nombreux pays restent dépendants des importations pour leurs besoins en viande de volaille. Les foyers de maladies animales dans les pays fournisseurs et les restrictions sanitaires qui peuvent en découler constituent ainsi un risque pour la continuité des approvisionnements**.

Le 11 novembre dernier, le Maroc a notifié à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) la suspension, jusqu'à nouvel ordre, des importations de volailles et de produits avicoles en provenance des Pays-Bas. La mesure concerne les oiseaux de toutes espèces, les volailles vivantes, les viandes de volaille ainsi que les produits à base de ces viandes.

Cette décision intervient dans un contexte de multiplication des foyers de grippe aviaire hautement pathogène aux Pays-Bas. Les 9 et 11 novembre, deux premiers foyers ont été signalés à Hierden en province de Gueldre. Un troisième foyer a été détecté le 13 novembre dans un élevage de canards et de poules pondeuses de la même localité, avec 19 000 oiseaux supplémentaires concernés. Le 15 novembre, un nouveau cas a été annoncé dans un élevage de poules pondeuses de 60 000 oiseaux à Oosterwolde, également en Gueldre.

La décision marocaine illustre les risques que la multiplication des foyers de grippe aviaire fait peser sur les échanges internationaux de produits avicoles. Elle est d'autant plus notable que le royaume ne figure pas parmi les principaux débouchés africains des exportations néerlandaises de volaille. Les données commerciales montrent en effet que ces approvisionnements sont concentrés sur plusieurs marchés d'Afrique subsaharienne.

**Cinq marchés africains concentrent l'essentiel des achats néerlandais**

Selon les données de Trade Map, les importations africaines de viandes et abats de volaille en provenance des Pays-Bas ont atteint environ 97 000 tonnes en 2025, pour une valeur de 80 millions de dollars.

Cinq marchés ont concentré l'essentiel de ces achats : le Ghana, avec 43 000 tonnes, la Zambie (14 000 tonnes), le Mozambique (11 000 tonnes), la République démocratique du Congo (8 700 tonnes) et le Bénin (3 500 tonnes). Ensemble, ces cinq pays ont absorbé environ 80 200 tonnes, soit près de 83 % des volumes néerlandais destinés à l'Afrique.

Toutefois, l'importance des volumes achetés ne traduit pas nécessairement une dépendance équivalente à l'égard du fournisseur. Pour apprécier cette exposition, il convient également de rapporter les achats effectués aux Pays-Bas aux importations totales de viande de volaille de chaque pays. Cette comparaison fait apparaître des écarts importants entre les cinq marchés.

**Des niveaux d'exposition commerciale très différents**

La Zambie ressort comme le marché le plus exposé parmi les cinq principaux acheteurs africains identifiés. En 2025, le pays a importé environ 14 000 tonnes de viande et d'abats de volaille depuis les Pays-Bas, sur un total de 26 000 tonnes d'importations pour cette catégorie de produits. Le fournisseur néerlandais a ainsi représenté près de 54 % des volumes achetés à l'étranger. Une perturbation durable de ces approvisionnements pourrait donc avoir des conséquences plus importantes sur le marché zambien.

Le Mozambique présente une exposition moins élevée, mais non négligeable. Sur les 80 000 tonnes de viande et d'abats de volaille importées en 2025, environ 11 000 tonnes provenaient des Pays-Bas, soit près de 13,8 % du total.

Au Ghana, premier acheteur africain de produits avicoles néerlandais en volume, les importations en provenance des Pays-Bas ont atteint 43 000 tonnes.

En rapportant ce volume à une estimation de 321 500 tonnes d'importations totales, calculée à partir des quantités déclarées par les différents fournisseurs dans Trade Map, la part néerlandaise ressort à environ 13,4 %. Malgré l'importance de ses achats, le Ghana présente donc une exposition relative proche de celle du Mozambique.

En République démocratique du Congo (RDC), les achats néerlandais se sont élevés à 8 700 tonnes, sur un total de 245 000 tonnes importées, ce qui correspond à environ 3,6 %. Au Bénin, les 3 500 tonnes achetées aux Pays-Bas ont représenté près de 3,1 % des 114 000 tonnes importées sur l'année. Dans ces deux marchés, le poids du fournisseur néerlandais dans les approvisionnements extérieurs apparaît ainsi plus limité.

Il convient toutefois de rappeler que ces proportions mesurent la place des Pays-Bas dans les importations de chaque pays, et non leur dépendance globale aux approvisionnements extérieurs. Elles ne permettent pas non plus de déterminer à quelle vitesse les importateurs pourraient remplacer les volumes néerlandais par des achats auprès d'autres fournisseurs. L'évolution de la situation sanitaire aux Pays-Bas et les éventuelles restrictions commerciales resteront donc déterminantes pour apprécier les risques sur ces marchés.

***Stéphanas Assocle***

***Édité par Wilfried ASSOGBA***